

L'emploi

Les entreprises

Les revenus des habitants

L'habitat

Les équipements

La santé

Les établissements

et la réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

Les équipements

- → Les équipements sportifs en zones urbaines sensibles
- → Les équipements urbains en zones urbaines sensibles

Les équipements sportifs en zones urbaines sensibles

Dominique Lebailly (Direction des Sports-DSB1)

Sur plus de 250 000 équipements sportifs répertoriés en France, 11 595 sont situés dans des quartiers en zones urbaines sensibles (Zus) – soit 4,6 % de ces équipements, alors que 6,9 % de la population française vit dans ces quartiers. Les Zus comptent, en moyenne, 20 équipements sportifs pour 10 000 habitants, alors que les aires urbaines en comptent en moyenne 35 et que ce taux s'établit à 40 en moyenne nationale. Si plus de la moitié des Zus dispose d'une offre en équipements sportifs déficiente, 20 % des Zus bénéficient toutefois d'une situation favorable. Les types d'équipements sportifs implantés en Zus dessinent un modèle urbain spécifique qui favorise, en particulier, la pluriactivité et privilégie certaines pratiques, comme les sports de combat.

Les équipements sportifs en Zus

Les équipements sportifs sont des éléments structurant le patrimoine et les territoires des collectivités en agissant sur leur environnement et la vie sociale. Conçus pour le développement de la pratique sportive récréative et compétitive, ils sont donc en interaction avec d'autres domaines tels que l'éducation, le tourisme, l'économie, la santé, la prévention ou la communication.

Le ministère chargé des Sports a ainsi engagé dès 2004 une démarche de recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES) qui poursuit trois objectifs: permettre une connaissance précise des réalités actuelles et des évolutions ultérieures, dresser des diagnostics partagés, contribuer à la définition de stratégies cohérentes. Le RES s'est imposé comme un outil nécessaire d'aide à la décision pour une optimisation des choix de nouvelles constructions ou de rénovations. Cet outil s'inscrit dans le contexte actuel de rationalisation des moyens, de plus grande justification des interventions publiques et d'évaluation des politiques menées.

La création de cet outil d'observation partagé¹ offre des éléments d'information sur plus de 250000 équipements publics ou privés, ouverts au public à titre gratuit ou onéreux. Ces équipements sont répertoriés à l'aide de fiches techniques renseignant sur leur localisation (adresse et coordonnées géographiques), et les décrivant (type, taille, nature, propriété, gestion, activités praticables, etc.). Leur géoréférencement en vue d'enrichir d'autres référentiels nationaux (Insee, IGN) permet de dresser un état des lieux des équipements sportifs dans le périmètre de référence des 751 Zus.

Quelle est l'offre en équipements sportifs des Zus? Quel impact ont-ils sur ces territoires souvent stéréotypés, ainsi que sur la vie sportive et sociale locale qu'ils sont en mesure de structurer? Cette étude porte sur 11 595 équipements sportifs recensés en juin 2009, hors espaces et sites de sports de nature.

1. Les données du RES sont consultables directement à partir du site : www.res.jeunesse-sports.gouv.fr.

L'emploi Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat Les équipements

La santé Les établissements et la réussite scolaires

Les établissements et la réussite sco La sécurité et la tranquillité publiques

L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES ZUS Un déficit en équipements sportifs dans les quartiers sensibles

Globalement, la répartition des équipements sportifs sur le territoire national montre de fortes disparités selon les territoires étudiés. Fruit de contextes territoriaux différenciés, une analyse comparative à partir du taux d'équipements sportifs (rapport du nombre d'équipements sportifs par tranche de 10 000 habitants) à différentes échelles, souligne leur déficit marqué en Zus. Il existe ainsi, en moyenne, 40 équipements sportifs (ES) pour 10 000 habitants sur le territoire national. Le taux d'équipements sportifs étant généralement plus important en milieu rural, du fait d'une plus faible concentration de population, une comparaison à l'échelle des aires urbaines² paraît mieux appropriée. Les aires

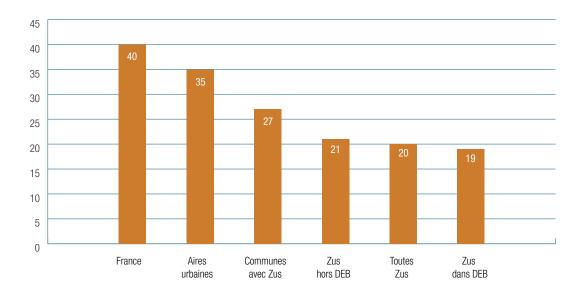
urbaines comptent, en moyenne, 35 équipements sportifs pour 10000 habitants.

Dans l'ensemble des communes concernées par une Zus, l'indicateur est de 27 équipements sportifs pour 10 000 habitants. Plus l'échelle territoriale est ciblée, plus le taux d'équipements sportifs baisse jusqu'à atteindre 20 équipements sportifs pour 10 000 habitants sur les quartiers sensibles. En moyenne, tous

ments sportifs pour 10 000 habitants sur les quartiers sensibles. En moyenne, tous types de Zus confondus, on compte 21 équipements sportifs pour 10 000 habitants dans celles non inscrites dans la dynamique Espoir banlieues (DEB) et 19 équipements sportifs pour 10 000 habitants pour celles y figurant.

20 équipements sportifs pour 10 000 habitants en Zus contre 35 dans les aires urbaines.

Graphique 1 Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



Sources: ministère de la Santé et des Sports, recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES juin 2009), Insee (population 2006).

Cette tendance se vérifie aussi selon le niveau d'urbanisation d'un territoire. Les aires urbaines de Paris, Lyon, Marseille – Aix-en-Provence et de Lille concentrent près de 30 % des Zus.

Le taux d'équipement en Zus y est très en dessous de la moyenne nationale : 15 équipements sportifs pour 10000 habitants dans les Zus de l'aire urbaine de Paris, 17 équipements sportifs pour celles de Lyon, 9 à Marseille et 11 à Lille.

^{2.} Une aire urbaine est un ensemble continu et sans enclave de communes, constitué d'une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois (un pôle urbain) et de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans l'une des communes qu'il attire.

71 Zus ne comptent

aucun équipement sportif

(soit 11 % de l'ensemble).

Tableau 1
Taux d'équipement dans les Zus des grandes aires urbaines

Nom de l'aire urbaine	Taux en aire urbaine	Part des Zus/ total des Zus (en %)	Taux en Zus
Paris	24	21 %	15
Lyon	31	3,9%	17
Marseille – Aix-en-Provence	21	2,4%	9
Lille	24	2,0%	11

Sources: ministère de la Santé et des Sports, recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES, juin 2009), Insee (population 2006).

Taux: nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants.

Des différenciations marquées entre les Zus elles-mêmes

Les quartiers Zus se caractérisent donc bien par un manque d'équipements sportifs. Ces moyennes cachent cependant des disparités entre les quartiers euxmêmes. Ainsi, contrairement à la tendance nationale, tous les quartiers sensibles ne

sont pas concernés par une offre en équipements déficiente. La dispersion des points (graphique 2) montre cette disparité entre les quartiers. D'une manière générale, le nombre d'équipements sportifs augmente avec le nombre d'habitants de la Zus. Si l'on compte, en moyenne, 20 équipements pour 10 000 habitants en Zus, certains quartiers présentent un écart positif ou négatif important par rapport aux valeurs de référence.

Graphique 2
Place des Zus selon leur démographie et leur nombre d'équipements sportifs

Nombre d'équipements sportifs

120

80

40

20

0 10 000 20 000 30 000 40 000 50 000 60 000

Sources: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009), Insee (population 2006).

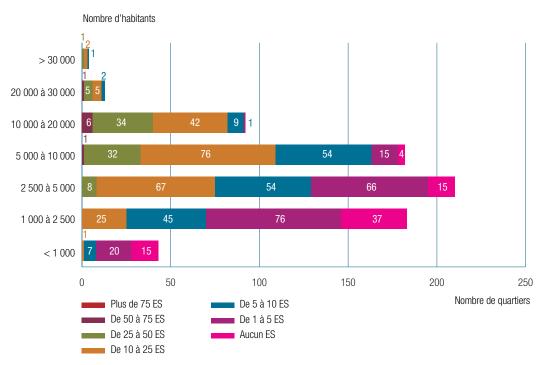
Nombre d'habitants de la Zus

Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

La santé Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques

Graphique 3 Nombre d'équipements sportifs dans les Zus selon leur démographie

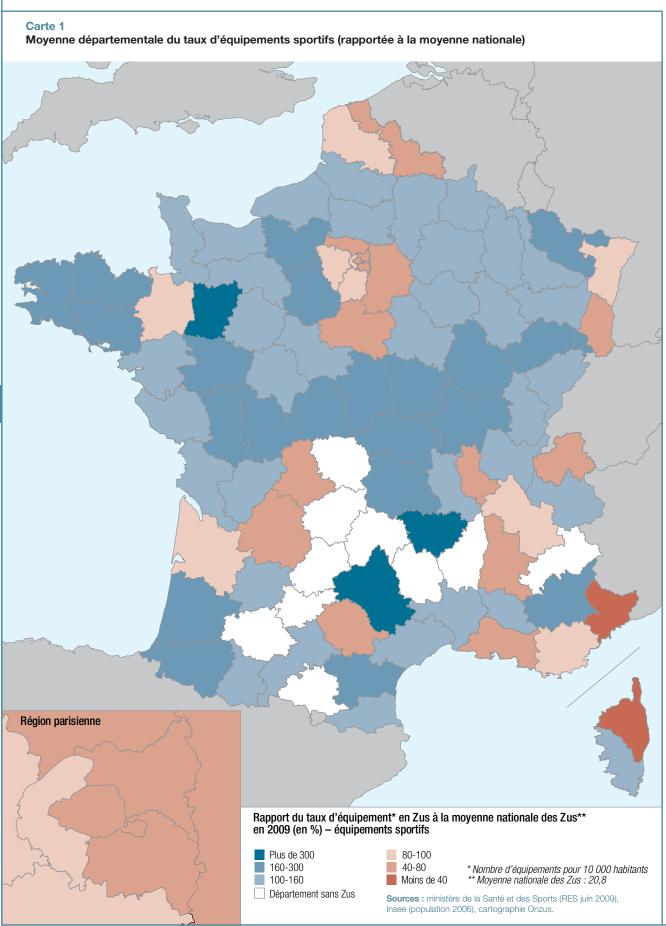


Sources: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009), Insee (population 2006).

71 Zus ne comptent aucun équipement sportif (soit 11 % de l'ensemble), ce qui concerne notamment les quartiers où la population est la plus faible. Parmi les quartiers sensibles de moins de 2500 habitants, 52 ne disposent d'aucun équipement sportif.

Cela peut pour partie s'expliquer par la superficie de ces quartiers: 72 % des quartiers qui n'ont pas d'équipements sportifs ont une superficie de moins de 25 hectares.

Les habitants de certains quartiers ne peuvent, de fait, pratiquer une activité physique ou sportive qu'en dehors de leur quartier.



L'emploi Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

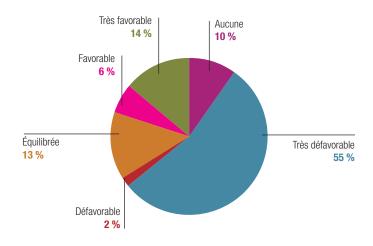
Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques

Plus de la moitié des Zus souffrent d'une offre en équipements sportifs défavorable

À partir des taux d'équipements sportifs en Zus, comparés à ceux de leur commune et de leur aire urbaine de rattachement, une typologie déclinée en six catégories caractérisant l'offre d'équi-

pements sportifs dans les Zus a été définie: de la catégorie «très favorable» (supérieure à la commune et à l'aire urbaine) à «très défavorable» (inférieure aux deux entités).

Graphique 4
Répartition des Zus en fonction de l'offre en équipements sportifs



Source: ministère de la Santé et des Sports, RES (juin 2009).

La forte proportion de Zus classées dans la catégorie «très défavorable» (55 % de l'ensemble) confirme qu'une majorité des quartiers dispose d'une offre en équipements sportifs déficiente par rapport à leur environnement urbain de proximité (au reste de la commune et à leur aire urbaine). Ils se trouvent essentiellement localisés dans les grandes agglomérations, mais aussi dans certains grands pôles régionaux. Ces disparités sont également constatées à l'échelle des communes, dans lesquelles certains quartiers peuvent disposer d'une offre en équipements sportifs «très défavorable» et d'autres «très favorable».

La catégorie «équilibrée» se caractérise par une relative homogénéité des taux d'équipements de la Zus, de la commune et de l'aire urbaine. Ces quartiers, qui représentent 13 % de l'en-

semble, ont été considérés comme tels à partir du moment où la différence entre les valeurs de taux des trois entités était inférieure ou égale à 6 ES/10000 habitants. Enfin, 20% des quartiers disposent, quant à eux, d'une offre en équipements sportifs «favorable» ou «très favorable».

Des quartiers très favorisés à ceux très défavorisés au regard du taux d'équipement, aucun facteur discriminant majeur (corrélation géographique, sociale ou économique) ne permet d'expliquer les disparités constatées. Les politiques urbaines, sociales et économiques successives ont donc sans doute eu un rôle déterminant dans la définition et la réalisation de l'offre d'équipements sportifs de ces quartiers défavorisés ainsi que l'existence ou la construction d'équipements à leur proximité.

Une offre en équipements sportifs plus favorable en Zus que dans leur environnement dans 20 % des cas.

LA FONCTION STRUCTURANTE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le patrimoine sportif français appartient principalement aux collectivités territoriales, au premier rang desquelles les communes. Elles sont propriétaires des équipements sportifs en Zus pour 81,3%, et en assurent la gestion à hauteur de 76,8%. Pour accompagner le développement des pratiques sportives, les collectivités territoriales, avec ou sans le soutien de l'État, investissent dans des équipements résultant de politiques sociosportives et de stratégies de programmation successives qui influent sur la structuration de l'offre d'équipements sportifs sur les territoires.

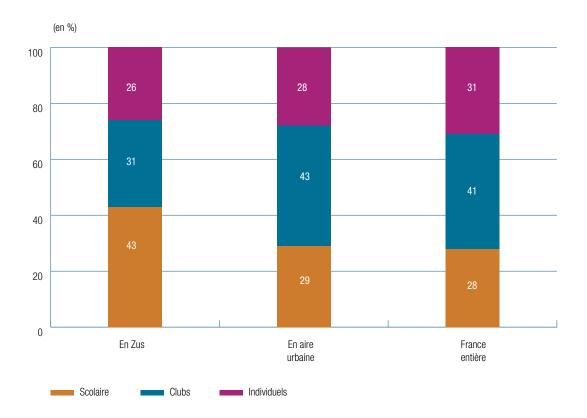
En Zus, une utilisation plus importante par les scolaires et moindre par les clubs

La réussite d'un équipement se mesure, d'une part, spatialement à partir des composantes urbanistiques de son implantation et, d'autre part, socialement par ses «capacités intégratives» pour des usages différenciés. Sur les 8640 installations en Zus sur lesquelles sont situés les 11595 équipements sportifs, 2341 (27%, comme en France) sont considérées comme des équipements sportifs «de proximité». Elles sont donc libres d'accès et permettent une (des)

activité(s) sportive(s) même non encadrée(s). La quasi-totalité d'entre elles implique une pratique sportive extérieure.

Pour les autres équipements, le choix des créneaux d'ouverture des équipements sportifs est déterminant pour permettre l'accès des différentes catégories d'utilisateurs, ce qui est souvent source de difficultés pour les collectivités gestionnaires.

Graphique 5
Utilisateurs « prioritaires » des équipements sportifs



Source: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009).

L'emploi Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat Les équipements

La santé
Les établissements et la réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

Une part importante des équipements en Zus est utilisée en priorité par les scolaires (43 % dans ces quartiers, contre 29 % en aire urbaine et 28 % à l'échelon national). Viennent ensuite

les clubs, prioritaires à 31% (contre 43% en aire urbaine et 41% sur le territoire national), puis les individuels à 26% (contre 28% en aire urbaine et 31% sur le reste du territoire).

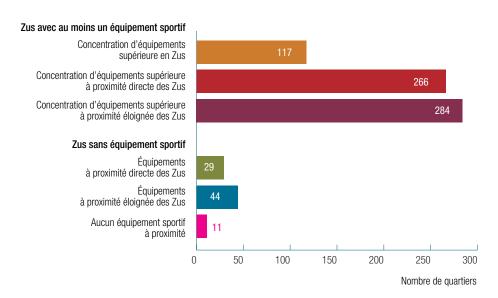
Les enjeux de la localisation des équipements sportifs

Ces équipements sportifs ont vocation à favoriser la mixité, notamment par l'accueil de populations diversifiées venant de quartiers autres que celui où ils sont implantés. Dans cette perspective, l'analyse de la localisation des équipements sportifs en Zus, mais aussi de ceux situés à proximité directe – à moins de 500 mètres de la Zus – et proximité éloignée – à moins d'un kilomètre –

est pertinente. En effet, à ces distances, les équipements peuvent potentiellement attirer des pratiquants venant du quartier. À l'inverse, certaines municipalités souhaitent favoriser l'implantation d'équipements au cœur des Zus pour en faire des lieux attractifs, encourageant des populations extérieures au quartier à s'y rendre.

Les populations de 11 Zus (1,5%) ne disposent d'aucun équipement sportif à moins d'un kilomètre de leur quartier.

Graphique 6
Concentrations d'équipements sportifs dans les Zus ou à proximité



Source: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009).

Sur 751 Zus, 667 disposent d'une offre en équipements sportifs. Dans 117 quartiers sensibles (16%) cette offre est plus importante qu'en périphérie des quartiers.

Concernant les Zus sans équipement, les habitants de 29 quartiers ont la possibilité de trouver un équipement sportif à moins de 500 mètres, ceux de 44 Zus doivent faire entre 500 m et 1 km et, dans 11 Zus, un déplacement de plus d'un kilomètre est nécessaire pour accéder à une pratique sportive dans une infrastructure adaptée.

Certains équipements peuvent avoir un attrait fort pour une population prête à effectuer un déplacement pour y accéder, en tant que pratiquant et/ou spectateur.

Les équipements sportifs qualifiés de « structurants³ » dans le cadre de notre analyse sont ceux qui présentent une capacité de plus de 500 places assises pour accueillir des spectateurs lors d'une rencontre sportive (salles multisports, salles ou terrains spécialisés, terrains de football), les bassins de natation et les patinoires.

Tableau 2
Effectifs et parts des équipements sportifs «structurants» dans l'ensemble des équipements sportifs

Type d'équipements sportifs	France	Part	Aires urbaines (AU)	Part	Zus	Part	Rapport AU/FRA	Rapport Zus/FRA	Rapport Zus/AU
ES > 500 places	2657	1,06%	2089	1,30%	105	0,91 %	+22,0%	- 14,8%	- 30%
Salles multisports > 500 places	547	0,22%	456	0,28%	24	0,21 %	+29,4%	- 5,4%	- 25%
Terrains de football > 500 places	600	0,24%	473	0,29%	32	0,28%	+22,3%	+ 15,0%	- 3,5 %
Stades d'athlétisme > 500 places	349	0,14%	276	0,17%	18	0,16%	+22,7%	+11,2%	- 3.9%
Bassins de natation	5906	2,36%	3401	2,11%	223	1,92 %	- 10,6%	- 18,6%	- 10,6%
Patinoires	182	0,07%	126	0,08%	11	0,09%	+7,4%	+30,3%	+14%

Source: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009).

Lecture: les équipements sportifs de plus de 500 places représentent 1,06 % de l'ensemble de ceux en France, 1,30 % de ceux en aires urbaines et 0,91 % de ceux en Zus. La part de ce type d'équipements est donc supérieure de 22 % en aire urbaine par rapport à cette part pour la France entière, inférieure de 14,8 % en Zus par rapport à cette part pour la France entière.

Un déficit global en équipements sportifs structurants dans les Zus. La vocation de spectacle sportif des équipements structurants implique leur localisation en milieu urbain en raison de l'importance de leur zone de chalandise. C'est ce qui explique une offre supérieure en aire urbaine pour tous les types d'équipements de plus de 500

places (+22 % en aires urbaines (tableau 2)), et plus particulièrement pour les salles multisports (+29,4 % en aires urbaines). Les Zus présentent par contre un déficit de l'offre en équipe-

ments sportifs de plus de 500 places (-14,8%) et de salles multisports (-5,4%). Elles bénéficient en revanche de plus de patinoires (+30,3%), de terrains de football (+15,0%) et de stades d'athlétisme (+11,2%) supérieurs à 500 places, que la moyenne française. L'offre de bassins de natation n'est pas localisée majoritairement en milieu urbain, et encore moins fréquente en Zus (-10,6% en aire urbaine et -18,6% en Zus).

^{3.} Il n'existe pas de définition « officielle » d'un équipement sportif structurant. Selon la thématique traitée, ils peuvent recouvrir des réalités très différentes. Par exemple, un terrain de pétanque ou un terrain de football dans une commune rurale peuvent être considérés comme structurants dans la vie d'un village.

L'emploi Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat Les équipements

La santé Les établissements et la réussite scolaires

Les établissements et la réussite scol La sécurité et la tranquillité publiques

LES TYPES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les types d'équipements sportifs sur un territoire induisent une plus ou moins grande pratique ou diversité des pratiques. Ils peuvent apparaître comme un des facteurs explicatifs du faible niveau de développement de certaines pratiques licenciées.

Un modèle urbain spécifique aux Zus dans l'organisation des équipements sportifs

Sur le territoire national, les équipements les plus représentés **(tableau 3)** sont dans l'ordre: les courts de tennis (16,4%), les terrains de football (15,3%), les plateaux EPS/multisports/city-stades (7,0%) et les terrains de pétanque (6,6%). Les équipements sportifs présents dans les aires urbaines et surtout dans les quartiers sensibles ne répondent pas complètement au même classement. Il apparaît que ces lieux en Zus se veulent plus polyvalents en favorisant les pratiques multisports principalement sur des plateaux EPS, des city-stades (12% des équipements sportifs) ou des salles multisports (plus de 9% des équipe-

ments sportifs). Ils devancent nettement les terrains de football (seulement 8,0%), présents tout de même sur la quasi-totalité des quartiers sensibles. Une autre particularité provient de la place importante des terrains de basket-ball (5,9%) qui se sont largement développés et qui devancent les courts de tennis (5,6%). Il convient de noter une spécificité quant à la proportion de salles d'arts martiaux, salles de boxe et de dojos (3,8%) permettant la pratique de sports de combat.

12 % des équipements sportifs en Zus sont des plateaux EPS – multisports – city-stades (7 % pour la France entière).

Tableau 3
Types d'équipements représentant plus de 1 % de l'ensemble dans les Zus

Type d'équipement	Nombre	% en Zus	% en aire urbaine	% en France
Plateau EPS – multisports – city-stade	1 397	12%	7,3%	7,0%
Salles multisports	1 089	9,4%	7,4%	6,5%
Terrains de football	929	8,0%	14,5%	15,3%
Terrains de basketball	682	5,9%	4,1 %	3,8%
Courts de tennis	649	5,6%	17%	16,4%
Terrains de handball	374	3,2 %	1,6%	1,4%
Terrains de pétanque	310	2,7 %	5,5%	6,6%
Salles polyvalentes	242	2,1 %	3,6%	4,1 %
Pistes d'athlétisme isolées	213	1,8%	1,5%	1,4%
Salles de danse	209	1,8%	1,6%	1,4%
Salles de musculation – cardiotraining	198	1,7 %	2,5 %	2,0%
Dojo	182	1,6%	1,6%	1,5%
Salles de gymnastique sportive	165	1,4%	1,3%	1,0%
Structure artificielle d'escalade	149	1,3%	1,0%	- de 1 %
Terrains de boules	148	1,3%	2,7 %	3,3%
Salles d'arts martiaux	137	1,2%	- de 1 %	0,8%
Aires de saut	126	1,1 %	- de 1 %	- de 1 %
Stades d'athlétisme	112	1,0%	1,0%	- de 1 %
Salles de boxe	108	1,0%	- de 1 %	- de 1 %

Source: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009).

Les plateaux EPS/multisports/city-stades se sont imposés depuis le milieu des années 1980 comme des éléments caractéristiques des espaces sportifs urbains, notamment des Zus. À cette même époque, il est noté une baisse des mises en service de terrains de football. La pression foncière et l'absence de terrains disponibles peuvent être l'un des facteurs explicatifs de la construction d'équipements d'emprise limitée. À partir des années 1990, on observe une multiplication significative des terrains de basket-ball de rue. Plus récemment, on peut constater une tendance à l'affirmation des sports de combat au regard de la croissance du nombre de dojos et de salles d'arts martiaux, de lutte et de boxe.

Il est intéressant de pouvoir identifier un modèle sportif caractéristique des quartiers en Zus, lar-

gement conditionné par leur environnement urbain, leur contexte socioéconomique et les choix politiques opérés. Sur la base d'une classification ascendante hiérarchique⁴ il s'avère que de nombreuses Zus sont marquées par une prédominance des plateaux EPS/multisports/citystades et des salles multisports (636 quartiers, soit 85 % de l'ensemble), associés à des terrains de football ou de basket-ball. La rationalisation spatiale peut expliquer, ainsi, les mises en service massives d'équipements sportifs de dimension réduite ou multifonctionnels qui tendent à favoriser la pluriactivité, conférant ainsi une spécificité et une identité particulière au patrimoine sportif urbain des Zus. Pour autant, ces équipements restent standards et ne permettent pas toujours une diversification des pratiques.

Des stratégies de mise en service recherchant le côté pratique et favorisant en particulier la pluriactivité

Les aménageurs accordent une place prépondérante en Zus aux plateaux EPS/multisports/citystades dans les mises en service. Ces équipements à vocation pluriactive représentent 12% des équipements dans leur ensemble et 65 % des Zus en sont dotées (tableau 4). Avec une année moyenne de mise en service en 1995, il apparaît que ces équipements se sont imposés avec force dans la structuration récente du patrimoine sportif de ces quartiers. Par nature, ils nécessitent également moins d'entretien. À l'inverse, les salles multisports qui représentent 9 % des équipements dans ces quartiers et qui sont présentes dans 64 % d'entre eux, induisent des investissements plus fréquents pour être entretenues: 46 % ont été rénovées depuis leur mise en service. C'est aussi le cas des bassins de natation (60% ont déjà nécessité des travaux),

qui ne représentent que 2 % de l'ensemble des équipements en Zus (seulement 18 % des Zus en sont dotées). En analysant l'âge moyen des types d'équipements et la part de ceux rénovés, il est possible de comprendre les logiques d'aménagement qui se sont succédé dans les quartiers sensibles. Dans un premier temps, les terrains de football (dans 53 % des quartiers), de basket-ball (dans 39%) et les courts de tennis (dans une moindre mesure avec 21 %) se sont imposés comme des équipements traditionnellement aménagés comme sur le reste du territoire. À présent, ce sont les salles de sports de combat qui se diffusent dans les quartiers (36% en sont dotés d'au moins une), structurant ainsi une croissance des pratiques associées.

4. CAH méthode utilisée: dissimilarité par distance du Khi2, méthode d'agrégation de Ward, 6 classes demandées, analyse basée sur les équipements sportifs représentant plus de 1 %. Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques

Tableau 4 Stratégies d'aménagement en faveur des Zus

Type ou famille d'équipements sportifs	Part des ES* en Zus (en %)	Part de quartiers avec l'ES (en %)	Année moyenne de mise en service	Part des ES rénovés depuis leur mise en service (en %)
	· ,	, ,		, ,
Plateaux EPS/multisports/city-stades	12	65	1995	16
Salles multisports	9	64	1989	46
Terrains de football	8	53	1987	29
Terrains de basket-ball	6	39	1987	14
Courts de tennis	6	21	1987	33
Salles de combat	4	36	1991	34
Bassins de natation	2	18	1991	60

Source: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009).

LES PRATIQUES SPORTIVES ASSOCIÉES

Connaître les équipements utilisés contribue aussi à appréhender le(s) sport(s) pratiquable(s). Aussi, est-il intéressant de décliner à présent les activités physiques et sportives qui peuvent s'y pratiquer pour distinguer une éventuelle dynamique sportive identifiable à ces quartiers. En France, 32 % des 15-29 ans détiennent une licence sportive⁵. 40 % des habitants des quartiers en Zus ont moins de 25 ans, contre 31 % en France⁶. Ces caractéristiques démographiques

devraient faciliter le développement de la pratique sportive licenciée dans les quartiers sensibles. Cependant, seulement 10,4% de la population en Zus détient une licence sportive, contre 25,3% de la population nationale⁷.

Ces données seraient à compléter par celles relatives aux pratiques sportives ne donnant pas lieu à délivrance de licence, qu'il s'agisse de l'offre proposée par d'autres acteurs que les clubs sportifs, ou des pratiques «libres».

Les pratiques sportives rendues possibles par les types d'équipements sportifs disponibles

Les parts respectives des différentes activités physiques et sportives qu'il est possible de pratiquer en Zus, sur la base des déclarations au RES, sont très différentes de celles observées au niveau national (tableau 5). Le basket-ball occupe une place significative dans le panorama sportif des quartiers avec 16,8 % des équipements qui offrent la possibilité de le pratiquer (le double du taux national). La présence du handball en seconde position (12,9%) s'explique par

l'omniprésence d'équipements sportifs permettant cette pratique. Le football, sport le plus pratiquable sur les équipements sportifs recensés au niveau national (11,8%), a une place importante dans les équipements des Zus, notamment sur les city-stades qui sont utilisés par les foot-

balleurs, même si ce type d'infrastructures permet d'autres pratiques.

À cette prédominance des sports collectifs s'ajoutent les sports de combat et les arts martiaux qui sont près de deux fois plus représentés dans les quartiers sensibles (8,7 %) que dans le reste du pays (4,7%), où le sport individuel le plus pratiqué dans un équipement sportif reste le tennis (8,1 % en France, contre 5,0 % en Zus)8.

10,4% de la population

en Zus détiennent une

licence sportive (25,3%

pour la France entière).

ES: équipements sportifs.

^{5.} Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages d'octobre 2005

[«]L'adhésion aux associations sportives selon l'âge ». 6. Insee, 1999, http://sig.ville.gouv.fr/Territoire/FR - Le profil général des Zus. 7. Insee, bilan démographique 2006 – MEOS licences sportives, recensement 2007.

^{8.} La marche à pied n'étant pas concernée.

Tableau 5
Répartition des pratiques sportives possibles dans les Zus

	Zı	us	France		
Famille APS	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)	
Basket-ball	2577	16,8	38866	8,7	
Handball	1980	12,9	27 141	6,1	
Football	1922	12,5	52915	11,8	
Sports de combat et arts martiaux	1330	8,7	20831	4,7	
Gymnastique	1019	6,6	28933	6,5	
Volley-ball	1019	6,6	20052	4,5	
Athlétisme	847	5,5	16958	3,8	
Tennis	769	5,0	36258	8,1	
Badminton	606	3,9	10132	2,3	
Natation	422	2,7	12352	2,8	
Danse	422	2,7	10346	2,3	
Pétanque et sports de boules	407	2,7	24076	5,4	
Tennis de table	377	2,5	9802	2,2	
Activités de forme et de santé	345	2,2	10920	2,4	
Haltérophilie/musculation/ force athlétique/culturisme	281	1,8	6740	1,5	
Escalade (SAE)	156	1,0	8454	1,9	

Source: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009).

Champ: seuls figurent dans ce tableau les sports représentant plus de 1 % des pratiques possibles.

Ces différences dans l'offre de pratiques sportives peuvent s'expliquer par une diversité moindre des types d'équipements, impliquant une offre limitée et «stéréotypée» de pratiques sportives. Le choix d'une pratique sportive dépend en effet directement (mais pas exclusivement) de la présence des équipements la permettant. Si l'offre d'équipements présente dans les Zus

compte majoritairement des équipements multisports, l'offre d'activités sportives est peu diversifiée (il s'agit principalement des sports collectifs pouvant être pratiqués de façon autonome). La pratique des sports de combat et des arts martiaux est aussi largement ancrée dans les représentations des maîtres d'ouvrage et des habitants.

Les femmes représentent en Zus moins d'un quart des licenciés

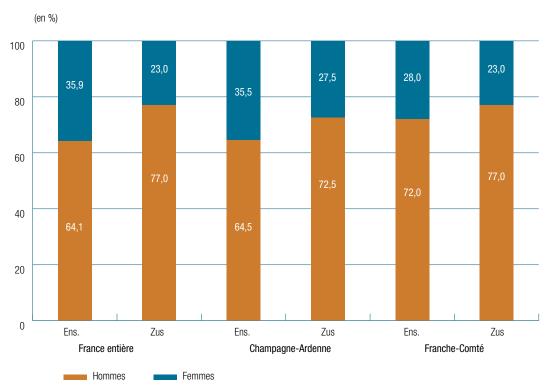
Un des objectifs du ministère chargé des Sports est de favoriser l'accès des publics les plus en difficulté à la pratique sportive en club. L'indicateur permettant de mettre en évidence la pratique sportive dans les quartiers sensibles traduit un taux de licence 2,5 fois moins élevé en Zus que dans la population totale. Certaines différenciations sont aussi à constater selon la répartition sexuée des licences sportives.

Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques

Graphique 7 Parts des hommes et des femmes parmi les licenciés sportifs, en Zus et sur l'ensemble du territoire



Source: DRDJS de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté.

En France, 25,3 % de la population détient une licence sportive. 17,6% des femmes sont dans ce cas ; elles représentent par conséquent 35,9% de la population licenciée nationale. La tendance générale montre la faible proportion de femmes parmi l'ensemble des licenciés et notamment dans les Zus (23 % des licenciés en Zus sont des femmes). Les travaux de recherche effectués par certaines Directions départementales de la jeunesse et des sports attestent à ce

sujet d'une différenciation marquée selon les localités considérées (elles sont 27,5 % dans les Zus de Champagne-Ardenne et 23 % en Franche-Comté à détenir une licence sportive), et d'une réelle ambition des services déconcentrés du ministère

chargé des Sports à rendre compte des disparités pour mieux orienter les dispositifs en faveur du sport pour tous selon les différenciations constatées.

23 % des licenciés en Zus sont des femmes, contre 36 % à l'échelle nationale.

Les associations sportives recensées dans les 215 quartiers prioritaires inscrits dans la dynamique Espoir banlieues

Dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues (DEB), la Direction des sports a engagé, grâce aux services déconcentrés du ministère chargé des Sports, un travail de recensement des associations sportives œuvrant dans les 215 quartiers prioritaires de la dynamique.

Près de 2 400 associations sportives ont été recensées pour leur action dans les quartiers concernés.

Les informations traitées à ce jour (tableau 6) démontrent la part importante des associations sportives proposant des activités autour des sports de combat et des arts martiaux (17,7%), des associations multisports (16,8%) et des clubs de football (13,9%)

Tableau 6
Vocations des associations sportives recensées dans le cadre de la DEB

Associations	Part (en %)
Sports de combat – arts martiaux	17,7
Multisports	16,8
Football	13,9
Basket-ball	4,8
Gymnastique	4,7
Natation – baignade	4,4
Athlétisme	3,8
Tennis	3,5
Handball	3,2
Rugby	2,6
Tir	2,4
Boules	2,3
Volley-ball	2,1
Cyclisme	2,1
Tennis de table	2,0
Badminton	1,8
Roller – skate	1,3
Aviron, canoë-kayak	1,2
Escalade, montagne	1,1
Escrime	1,1
Haltérophilie et musculation	1,0

Source: ministère de la Santé et des Sports (RES juin 2009).

L'emploi
Les entreprises
Les revenus des habitants
L'habitat

Les équipements
La santé
Les établissements et la réussite scolaires
La sécurité et la tranquillité publiques

Les équipements urbains en zones urbaines sensibles

Les zones urbaines sensibles (Zus) sont, en moyenne, moins bien dotées en équipements urbains que les unités urbaines qui les abritent. Cet écart est particulièrement sensible pour les équipements liés aux services de proximité, au commerce et à la santé. Au contraire, les établissements de service public et de l'éducation semblent répartis de manière plus uniforme sur le territoire. Bien qu'à considérer avec précaution, l'évolution des taux d'équipement, définis comme le nombre d'équipements pour 10 000 habitants, traduit un léger rattrapage de la part des zones urbaines sensibles entre 2006 et 2008. Enfin, l'analyse par type de quartiers montre que les quartiers les plus prioritaires, à savoir les quartiers de priorité 1 au sens des contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), restent moins bien dotés que les Zus de priorité 2 ou 3.

Nous nous intéressons dans ce chapitre aux différences de dotations en équipements urbains entre les Zus d'une part et les unités urbaines les environnant d'autre part.

Nous nous concentrons sur quatre types d'équipements urbains :

- les équipements liés aux services de proximité (type A), marchands (type A1) ou non (type A2). Les services non marchands recouvrent les services de police et de gendarmerie, les services de trésorerie et de Pôle emploi. Les services marchands couvrent un large éventail (banque, restauration, coiffure...);
- les équipements liés au commerce (type B).
 Les commerces correspondent à trois grands types: les grandes surfaces (type B1), les commerces d'alimentation de proximité (type B2) et les autres commerces de proximité: librairies, magasins de vêtements... (type B3);
- les équipements liés à l'éducation (type C). Ils recouvrent les établissements de l'éducation primaire (type C1), de l'éducation secondaire (type C2) et de l'éducation supérieure ou autre (type C3);
- les équipements sanitaires et sociaux (type D).
 Il s'agit des médecins, généralistes ou spécialistes (type D1) et des autres établissements de santé et de l'action sociale (type D2).

Source des données

Les données mobilisées sont celles des bases permanentes des équipements (BPE 2007 et 2008)¹, établies par l'Insee, qui renseignent, respectivement au 1er janvier 2006 et au 1er janvier 2008, sur le stock d'équipements par Iris² dans les communes françaises métropolitaines. Il est à noter que, dans la BPE 2007, l'Iris n'est connu que pour le stock d'équipements au 1er janvier 2006.

La BPE est issue du rapprochement de quatre grands fichiers centralisés: Adeli (automatisation des listes des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et auxiliaires médicaux du ministère chargé de la Santé), Finess (fichier national des établissements sanitaires et sociaux du ministère chargé de la Santé et de la protection sociale), Ramsese (répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif du ministère chargé de l'éducation) et Sirene (système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements géré par l'Insee). S'y ajoutent les services de la gendarmerie nationale ouverts au public.

Approcher les zones urbaines sensibles par le plus petit groupe d'Iris l'englobant

La géographie des Iris ne correspond pas parfaitement à celle des Zus: le territoire d'une Zus peut se distribuer sur plusieurs Iris sans les englober complètement. C'est la raison pour laquelle nous ne considérons pas ici les zones urbaines sensibles stricto sensu mais le plus petit groupe d'Iris contenant cette Zus. Bien entendu, la Zus ne représente qu'une part variable, en termes de superficie et de population, de ce groupe d'Iris. Le tableau 1 fournit quelques renseignements sur la qualité de l'approximation des Zus par ces groupes d'Iris. Une Zus représente en moyenne 30 % de la superficie du groupe d'Iris l'englobant, mais contient près des deux tiers de la population de ce même groupe. Ceci est la simple conséquence d'une plus forte densité de population en Zus que dans les zones alentours.

Tableau 1

Qualité de l'approximation des Zus par les groupes d'Iris

	Nb. Zus ^a	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum
Part de la superficie du groupe d'Iris en Zus	717	30 %	24 %	- de 1 %	100 %
Part de la population du groupe d'Iris en Zus	717	66 %	67 %	11 %	100 %

a. On se restreint ici aux 717 Zus métropolitaines.

- 1. Une documentation complète de la base de données et de ses sources se trouve à l'adresse :
- http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=fdbpe07&page=fichiers_detail/bpe07/doc/documentation.htm

 2. Les Iris (flots regroupés pour l'information statistique) sont les briques de base en matière de diffusion de données locales. La France en compte environ 50 800 (50 100 en métropole et 700 dans les DOM). L'Iris correspond à :
- l'Iris-2000 pour toutes les communes urbaines d'au moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 (16 000 Iris-2000 en France, dont 15 400 en métropole):
- la commune pour les petites communes non découpées (34800 communes)
- Le géoréférencement des équipements, qui permet de les localiser à l'Iris, enregistre un taux de réussite de 97,7 % pour les communes concernées, c'est-à-dire celles constituées de plusieurs Iris. Nous avons choisi de supprimer de la base initiale les équipements pour lesquels l'Iris n'est pas connu.

Hormis pour les équipements d'éducation, les Zus sont, en moyenne, moins bien dotées que les unités urbaines les environnant

En 2008, 86 services de proximité pour 10000 habitants en moyenne en Zus contre 139 dans leurs unités urbaines. Le tableau 2 fournit, pour chacun des types d'équipements évoqués plus haut, le nombre de Zus¹ où est localisé au moins un équipement du type considéré (1re colonne), le nombre d'équipements pour 10000 habitants² (taux d'équipement) en moyenne sur l'ensemble de ces Zus, puis la médiane sur cet ensemble

de Zus. L'information est fournie pour les années 2006 et 2008. La comparaison en évolution est à faire avec précaution pour plusieurs raisons. D'une part, le taux est calculé en utilisant la même valeur de population (celle de 1999); il

1. Nous parlerons dans ce qui suit de Zus bien qu'il s'agisse stricto sensu d'un groupe d'Iris. 2. Nous utilisons les données de population dans les Iris issues du recensement de

1999. Cette information n'est pas disponible pour le recensement de 2006

Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques

faudrait en toute logique prendre en compte les évolutions dans le nombre de résidents. D'autre part, des modifications ont eu lieu dans la construction de la base BPE suite aux évolutions du géoréférencement entre ces deux années ainsi qu'au changement de nomenclature d'activités au 1^{er} janvier 2008.

La seconde partie du tableau fournit la même information pour les unités urbaines englobant ces Zus, également pour 2006 et 2008.

Tableau 2 Comparaison du taux d'équipement en Zus et dans les unités urbaines les environnant pour les années 2006 et 2008

	Taux	d'équipemen	t ^a 2006	Taux d'équipement ^a 2008			
	Nb. Zus ^b (max = 717)	Moyenne ^c	Médiane	Médiane Nb. Zus ^b (max = 717)		Médiane	
Type d'équipements							
A. Équipements de services de proximité	694	82	64	689	86	66	
B. Équipements de commerce	681	31	21	678	32	21	
C. Équipements d'éducation	683	11	10	680	11	10	
D. Équipements sanitaires et sociaux	687	48	39	684	50	42	

		ux d'équipem s unités urbai		Taux d'équipement ^a dans les unités urbaines 2008			
	Nb. UU ^d	Moyenne ^e	Médiane	Nb. UU ^d	Moyenne ^e	Médiane	
Type d'équipements							
A. Équipements de services de proximité	195	137	143	195	139	142	
B. Équipements de commerce	195	60	54	195	59	53	
C. Équipements d'éducation	195	11	10	195	11	11	
D. Équipements sanitaires et sociaux	195	77	70	195	78	70	

Source: base permanente des équipements 2007 et 2008, Insee-Calculs Onzus.

a. Taux d'équipement : nombre d'équipements pour 10 000 habitants.

l'ensemble de l'unité urbaine.

- b. On ne considère pas ici les Zus stricto sensu mais le plus petit groupe d'Iris les englobant. c. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans chacun des groupes d'Iris englobant une Zus.
- d. UU = unité urbaine, correspond à la partie de l'unité urbaine hors de la (ou des) Zus. Dans cinq cas, le groupe d'Iris considéré recouvre
- e. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans l'unité urbaine (hors partie en Zus).

Ces tableaux soulignent le retard des Zus en termes de dotation en équipements de services de proximité, de commerce et de santé. Ainsi, suivant le type d'équipements considéré, le nombre moyen d'équipements (pour 10000 habitants) en Zus est, en moyenne, 1,5 à 2 fois moins important que dans le reste de l'unité urbaine qui l'abrite. Ceci est vrai en 2006 comme en 2008. Les situations sont beaucoup plus comparables au regard des équipements d'éducation.

Même s'il faut prendre les chiffres d'évolution avec précaution, il semble qu'un certain rattrapage des Zus soit à l'œuvre. En effet, si, pour les Zus, la moyenne et la médiane du taux d'équipement croissent entre les deux dates (surtout pour les équipements de service de proximité), ces statistiques restent stables dans le reste des unités urbaines.

Forte hétérogénéité dans les dotations en équipements urbains entre Zus.

Le **tableau 2A**, en annexe, fournit la même information que le **tableau 2** lorsque l'on se restreint aux Zus dont la population représente plus de la moitié de la population totale du groupe d'Iris les englobant. Autrement dit, pour ces Zus, le

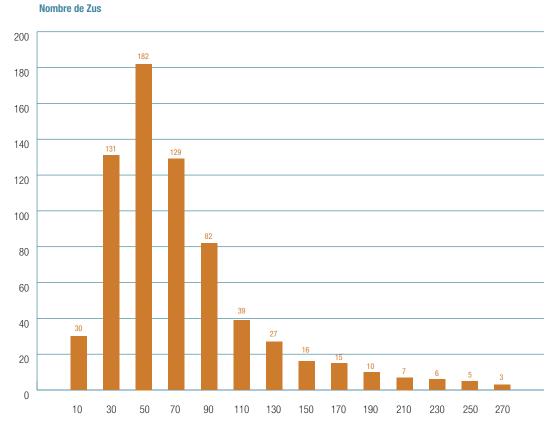
groupe d'Iris correspond le mieux au territoire de la Zus. Les résultats précédents restent inchangés, suggérant que ce résultat n'est en rien la conséquence de l'approximation du territoire de la Zus par celui du groupe d'Iris.

Il existe cependant une très forte hétérogénéité dans les dotations des Zus

Le **graphique 1** représente la distribution de l'indicateur d'équipement, pour chacun des types d'équipements, sur l'ensemble des Zus en 2008. Pour les équipements de type A, par exemple, l'indicateur d'équipement varie de zéro

à 280 (par tranche de 20). Il y a donc une très forte hétérogénéité dans les dotations d'une Zus à l'autre. Néanmoins, une majorité de Zus (182) ont un indicateur compris entre 40 et 60.

Graphique 1
Distribution des taux d'équipement sur l'ensemble des Zus



Taux d'équipement en services de proximité en Zus en 2008

Source: base permanente des équipements 2008, Insee-Calculs Onzus.

Note de lecture: en abscisse apparaît, pour chaque tranche de valeurs, la valeur centrale correspondante.

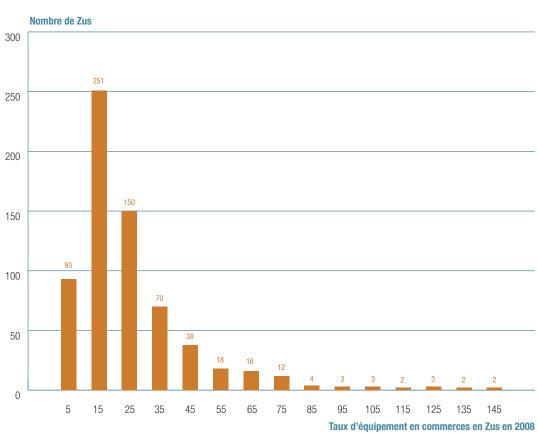
Lecture: 30 Zus ont un taux d'équipement en services de proximité compris entre 0 et 20, 131 entre 20 et 40.

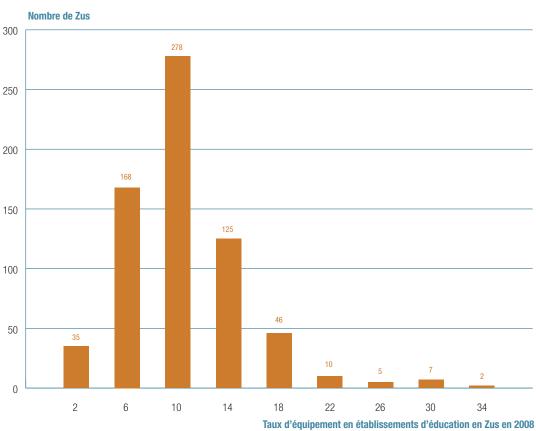
Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

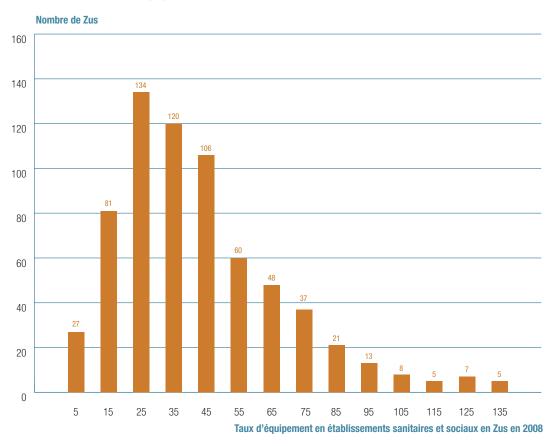
La santé
Les établissements et la réussite scolaires
La sécurité et la tranquillité publiques

Graphique 1 (suite) Distribution des taux d'équipement sur l'ensemble des Zus





Graphique 1 (suite et fin) Distribution des taux d'équipement sur l'ensemble des Zus



Source: base permanente des équipements 2008 Insee-Calculs Onzus. Note de lecture: en abscisse apparaît, pour chaque tranche de valeurs, la valeur centrale correspondante.

Une telle hétérogénéité se retrouve pour les équipements de type B-commerces et D-équipements sanitaires et sociaux. Par contre, les dotations en équipements d'éducation sont plus comparables d'une Zus à l'autre, comme le montre le graphique 1. Pour ces équipements, l'indicateur évolue uniquement entre 0 et 38. Les cartes 1 et 2 représentent la moyenne départementale, rapportée à la moyenne nationale, des taux d'équipement en Zus pour les équipements de services de proximité et de commerces. Hormis Paris, il apparaît que les Zus les mieux dotées en termes de service de proximité (carte 1), et dans une moindre mesure de commerces (carte 2), se trouvent dans les départements du quart Sud-Est de la France.

Les différences de dotations entre Zus ne s'expliquent qu'en partie par leurs différences de taille; les Zus les plus peuplées n'étant que légèrement mieux dotées. L'élasticité³ du taux d'équipement (pour les équipements de type A) à la taille du groupe d'Iris (mesurée par le logarithme de la population de 1999) est de 0,19 (valeur significative à 5%). Le logarithme du taux d'équipement ne croît donc que légèrement avec le logarithme de la population de la Zus en 1999. Ce graphique montre également que, pour une taille donnée, il persiste une forte hétérogénéité entre Zus.

^{3.} L'élasticité de y à x mesure l'accroissement en pourcentage de y lorsque x augmente de 1 %.

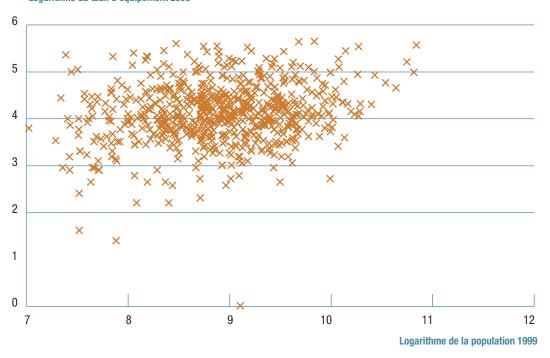
L'emploi Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

La santé
Les établissements et la réussite scolaires
La sécurité et la tranquillité publiques

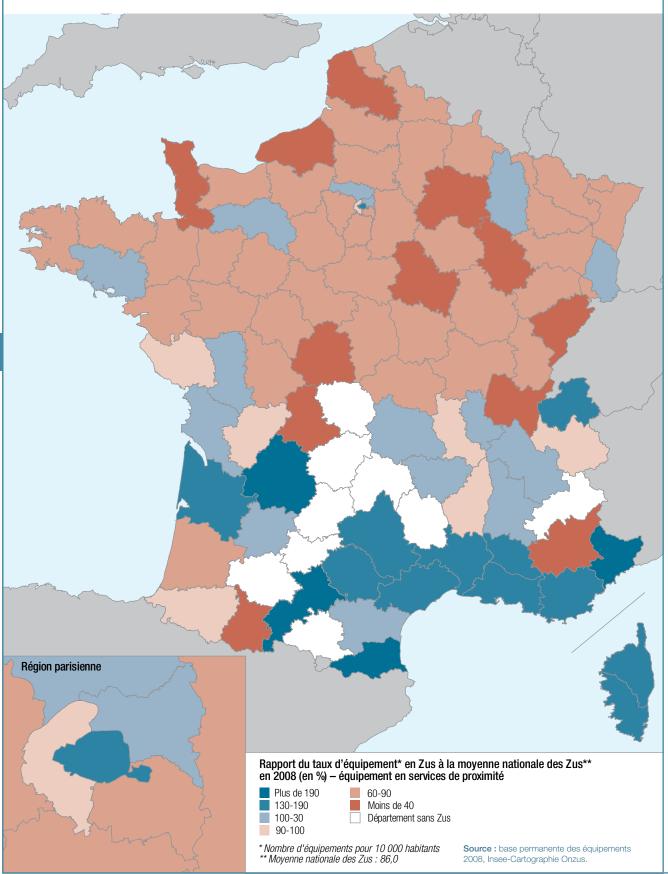
Graphique 2
Diagramme logarithmique du taux d'équipement en services de proximité en 2008 par rapport à la taille de la Zus

Logarithme du taux d'équipement 2008



Source: base permanente des équipements 2008, Recensement de population 1999, Insee-Calculs Onzus.

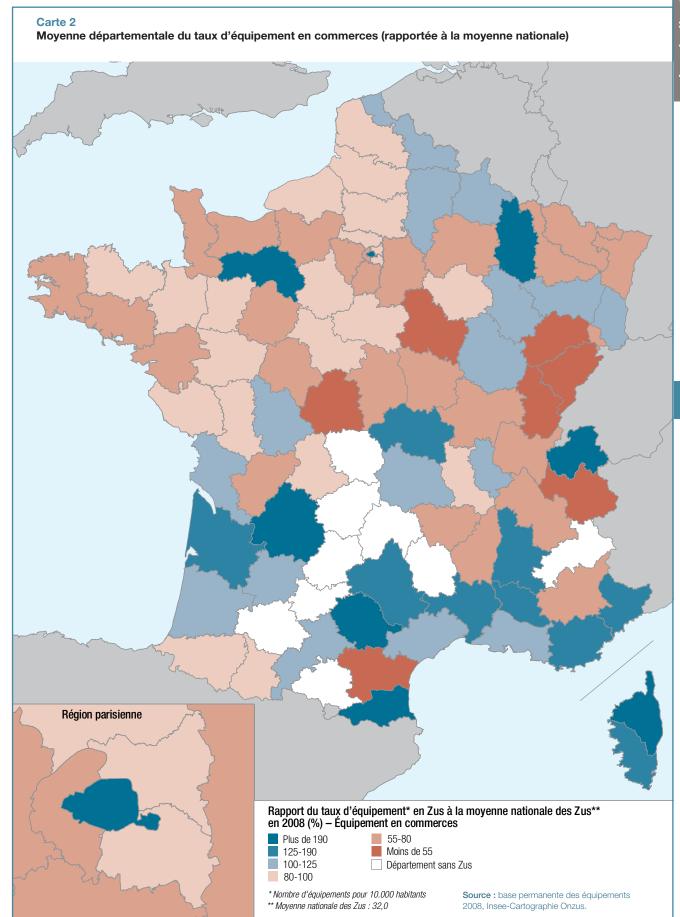
Carte 1
Moyenne départementale du taux d'équipement en services de proximité (rapportée à la moyenne nationale)



Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

La santé Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques



Il est important de noter que l'hétérogénéité mesurée, dans les dotations, d'une Zus à l'autre, n'est pas une conséquence de notre approximation géographique. Les **graphiques 2A et 2B** en annexe représentent le logarithme du taux d'équipement en 2008 (pour les équipements de type A) contre la part de la superficie du groupe d'Iris se trouvant effectivement dans la Zus **(graphique 2A)**, d'une part, et contre la part de la population du groupe d'Iris se trou-

vant effectivement dans la Zus (graphique 2B), d'autre part. Dans les deux cas, aucune relation ne semble exister entre la part de la superficie ou de la population du groupe d'Iris effectivement en Zus et le taux d'équipement mesuré. Autrement dit, il n'existe pas de corrélation entre la qualité de l'approximation (i.e. le degré de recouvrement de la Zus par le groupe d'Iris) et le taux d'équipement.

Détail du type d'équipements

Le **tableau 3** reprend les informations du **tableau 2** en fournissant plus de détails sur le type d'équipements à disposition. Il est intéressant de remarquer que, si les équipements de service public et d'éducation couvrent de manière très similaire les Zus et le reste du territoire national, il n'en est pas de même pour les équipements « *privés* ». Ainsi les équipements de services privés sont en moyenne 1,5 fois moins nombreux en Zus. De même, les équipements de commerce, notamment hors alimentation, y sont particulièrement moins nombreux.

Faisant écho au chapitre sur la démographie des professions de santé dans les zones urbaines sensibles, il apparaît que le nombre de médecins pour 10000 habitants, toutes spécialités confondues, est deux fois moins important en Zus (36 médecins pour 10000 habitants en 2008) qu'en dehors de ces quartiers (62 médecins pour 10000 habitants en 2008). Les résultats sont sensiblement les mêmes lorsque l'on ne considère que les 320 Zus abritant plus de 50 % de la population du groupe d'Iris qui les englobe.

Tableau 3

Comparaison du taux d'équipement en Zus et dans les unités urbaines les environnant, détail

	Taux d'	équipement	^a 2006	Taux d'équipement ^a 2008			
	Nb. Zus ^b	Moyenne ^c	Médiane	Nb. Zus ^b	Moyenne ^c	Médiane	
Détail du type d'équipements							
A1. Services publics	272	1	1	272	1	1	
A2. Services privés	694	81	63	694	85	65	
B1. Grandes surfaces	495	2	2	495	2	2	
B2. Commerce d'alimentation de proximité	670	13	10	670	12	10	
B3. Commerce d'équipement	643	17	9	643	18	9	
C1. Équ. éducation primaire	682	7	7	682	7	7	
C2. Équ. éducation secondaire	504	2	2	504	2	2	
C3. Équ. éducation tertiaire	297	3	2	297	3	2	
D1. Médecins, généralistes et spécialistes	668	35	27	668	36	29	
D2. Équ. sanitaires et sociaux: autres	681	13	12	681	14	13	

Source: base permanente des équipements 2007 et 2008, Insee-Calculs Onzus.

a. Taux d'équipement : nombre d'équipements pour 10000 habitants.

b. On ne considère pas ici les Zus *stricto sensu* mais le plus petit groupe d'Iris les englobant.

c. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans chacun des groupes d'Iris englobant une Zus.

L'emploi Les entreprises Les revenus des habitants

L'habitat

Les équipements

Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques

Tableau 3 (suite)

Comparaison du taux d'équipement en Zus et dans les unités urbaines les environnant, détail

	Taux d	'équipemen	t ^a 2006	Taux d'	équipement	a 2008	
	Nb. UU ^d	Moyennee	Médiane	Nb. UU ^d	Moyennee	Médiane	
Détail du type d'équipements							
A1. Services publics	193	1	1	193	1	1	
A2. Services privés	195	136	142	195	138	141	
B1. Grandes surfaces	195	3	2	195	3	2	
B2. Commerce d'alimentation de proximité	195	17	16	195	16	15	
B3. Commerce d'équipement	195	40	37	195	40	36	
C1. Équ. éducation primaire	195	6	6	195	6	6	
C2. Équ. éducation secondaire	195	2	2	195	2	2	
C3. Équ. éducation tertiaire	175	2	2	175	2	2	
D1. Médecins, généralistes et spécialistes	195	61	55	195	62	54	
D2. Équ. sanitaires et sociaux : autres	195	16	15	195	16	15	

Source: base permanente des équipements 2007 et 2008, Insee-Calculs Onzus.

- a. Taux d'équipement : nombre d'équipements pour 10 000 habitants.
- d. UU = unité urbaine, correspond à la partie de l'unité urbaine hors de la (ou des) Zus. Dans cinq cas, le groupe d'Iris considéré recouvre l'ensemble de l'unité urbaine.
- e. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans l'unité urbaine (hors partie en Zus).

Certains quartiers sont-ils mieux dotés?

Le **tableau 4a** fournit les mêmes informations que le **tableau 2** pour chacun des groupes de Zus suivant leur priorité au sens des contrats urbains de cohésion sociale. Sans surprise, pour

l'ensemble des types d'équipements, les Zus de priorité 1 (au sens des contrats urbains de cohésion sociale) sont moins bien dotées que les Zus de priorité 2 et 3.

Les Zus de priorité 1 restent moins bien dotées que les Zus de priorité 2 et 3.

Tableau 4a

Taux d'équipement des Zus en fonction de leur degré de priorité au sens des Cucs pour l'année 2008

			Ta	aux d'éq	uipemer	ıt ^a en Zı	ıs				
		Priorité Cucs									
		Priorité [·]	1	F	Priorité 2	2	F	Priorité 3	3		
	Nb. Zus ^b (max. = 481)	Moy. ^c	Méd.	Nb. Zus ^b (max. = 195)	Moy. ^c	Méd.	Nb. Zus ^b (max. = 32)	Moy. ^c	Méd.		
Type d'équipement											
A. Équipements de service de proximité	474	83	65	189	84	67	24	185	66		
B. Équipements de commerce	468	30	21	184	35	23	24	51	26		
C. Équipements d'éducation	469	11	10	185	11	10	23	11	10		
D. Équipements de santé et sociaux	470	50	42	187	48	43	24	50	51		

Source: base permanente des équipements 2008, Insee-Calculs Onzus.

- a. Taux d'équipement : nombre d'équipements pour 10000 habitants.
- b. On ne considère pas ici les Zus stricto sensu mais le plus petit groupe d'Iris les englobant.
- c. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans chacun des groupes d'Iris englobant une Zus.

Tableau 4b
Taux d'équipement des unités urbaines en fonction du degré de priorité de la Zus qu'elles accueillent pour l'année 2008

		Taux d'équipement ^a en UU Priorité Cucs					
	Prio	Priorité 1		Priorité 2		Priorité 3	
	Moy. ^e	Méd.	Moy. ^e	Méd.	Moy.e	Méd.	
Type d'équipement							
A. Équipements de service de proximité	140	142	138	141	135	142	
B. Équipements de commerce	58	53	62	55	58	53	
C. Équipements d'éducation	11	10	11	11	10	10	
D. Équipements de santé et sociaux	78	71	78	75	74	68	

Source: base permanente des équipements 2008, Insee-Calculs Onzus.

On dénombre 143 UU support d'une Zus de priorité1, 98 support d'une Zus de priorité 2, 24 support d'une Zus de priorité 3.

Lorsqu'une unité urbaine abrite plusieurs Zus l'ensemble des équipements de ces Zus est retiré au stock d'équipements de l'unité urbaine.

a. Taux d'équipement: nombre d'équipements pour 10000 habitants.

À l'inverse, le **tableau 4b** montre une plus grande homogénéité entre les unités urbaines quel que soit le niveau de priorité de la Zus qu'elles accueillent. On peut ainsi conclure que les Zus de priorité 1 sont moins bien dotées que

les Zus de priorité moindre, mais également qu'elles enregistrent un écart de dotation plus marqué avec l'unité urbaine environnante que les Zus de moindre priorité.

e. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans l'unité urbaine (hors partie en Zus).

Les entreprises Les revenus des habitants L'habitat

Les équipements

La santé Les établissements et la réussite scolaires La sécurité et la tranquillité publiques

ANNEXE

Robustesse des résultats en se limitant aux Zus représentant plus de 50 % de la population du groupe d'Iris l'englobant

Comparaison des taux d'équipement en Zus et dans les unités urbaines les environnant en 2006 et 2008

	Taux d	Taux d'équipement ^a 2006			Taux d'équipement ^a 2008			
	Nb. Zus ^b	Moyenne ^c	Médiane	Nb. Zus ^b	Moyenne ^c	Médiane		
Type d'équipements								
A. Équipements de services de proximité	518	78	61	518	83	64		
B. Équipements de commerce	508	29	20	508	29	21		
C. Équipements d'éducation	510	11	10	510	11	10		
D. Équipements sanitaires et sociaux	515	45	39	515	48	42		

	Taux d'équipement ^a dans les unités urbaines 2006			Taux d'équipement ^a dans les unités urbaines 2008			
	Nb. UU ^d	Moyennee	Médiane	Nb. UU ^d	Moyennee	Médiane	
Type d'équipements							
A. Équipements de services de proximité	168	140	145	168	142	144	
B. Équipements de commerce	168	61	55	168	60	54	
C. Équipements d'éducation	168	11	11	168	11	11	
D. Équipements sanitaires et sociaux	168	79	72	168	80	73	

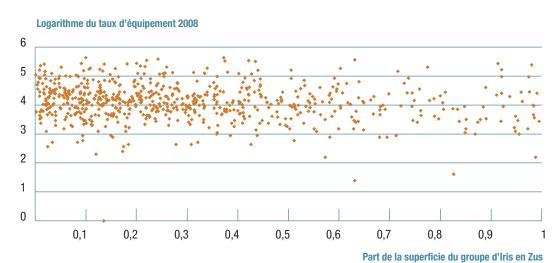
Source: base permanente des équipements 2007 et 2008, Insee-Calculs Onzus.

- a. Taux d'équipement : nombre d'équipements pour 10000 habitants.
- b. On ne considère pas ici les Zus stricto sensu mais le plus petit groupe d'Iris les englobant.
- c. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans chacun des groupes d'Iris englobant une Zus. d. UU = unité urbaine, correspond à la partie de l'unité urbaine hors de la (ou des) Zus. Dans cinq cas, le groupe d'Iris considéré recouvre l'ensemble de l'unité urbaine.
- e. La moyenne est pondérée par le nombre d'habitants dans l'unité urbaine (hors partie en Zus).

Existe-t-il une relation entre la qualité de l'approximation des Zus par le plus petit groupe d'Iris les recouvrant et le taux d'équipement mesuré?

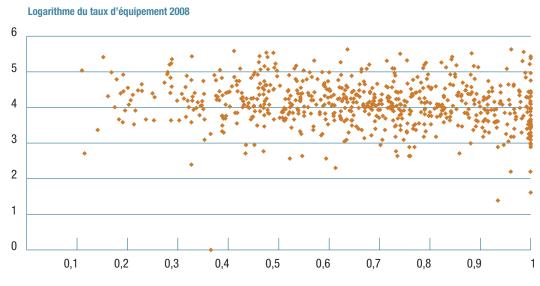
Graphique 2A

Taux d'équipement en 2008 des services de proximité contre la part de la superficie du groupe d'Iris effectivement en Zus



Graphique 2B

Taux d'équipement en 2008 des services de proximité contre la part de la population du groupe d'Iris effectivement en Zus



Part de la population du groupe d'Iris en Zus

Source: base permanente des équipements 2008, Insee-Calculs Onzus.